



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Pépinière commerciale de Limoges : candidatez jusqu'au 17 mai 2026

Afin de poursuivre la redynamisation commerciale du centre-ville de Limoges, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, la Ville de Limoges et Limoges Métropole renouvellent le dispositif de pépinière commerciale.

*Publié le 17 Mars 2026*

Le dispositif de pépinière commerciale sélectionnera cette année deux porteurs de projet. Sept locaux seront proposés dans différentes rues de l'hyper-centre.

## Pourquoi une pépinière commerciale ?

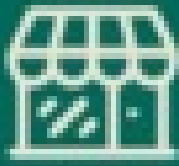
**CRÉATEUR,**

*Et si c'était*

**VOTRE BOUTIQUE ?**

La Pépinière commerciale facilite et sécurise

la création de votre entreprise.



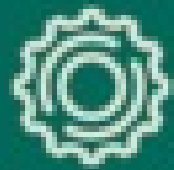
Un local commercial présélectionné



Un loyer minoré les 3 premières années



Un bail de sous-location dérogatoire



Une prestation de suivi technique

Retirez votre dossier de candidature auprès de votre CCI

[www.laboitebusiness.fr](http://www.laboitebusiness.fr)  
[laboitebusiness@limoges.cci.fr](mailto:laboitebusiness@limoges.cci.fr)  
☎ 05 55 42 64 01



la Boîte à Business

CCI LIMOGES HAUTE-VIENNE

LIMOGES  
FRANCE

M Limoges Métropole  
Communauté urbaine

**La redynamisation du centre-ville de Limoges est un enjeu majeur pour tous : consommateurs, habitants, commerçants, propriétaires et institutions. Certains locaux demeurent vides depuis plusieurs mois voire plusieurs années et les causes en sont multiples :**

- › Des propriétaires ne parviennent pas à trouver des locataires,
- › Des porteurs de projets ne trouvent pas de locaux correspondant à leurs attentes et à leurs moyens.

La pépinière commerciale a pour objet de recréer du lien entre ces acteurs et permettre de répondre aux attentes de chacun. **Dans ce but, la CCI de Limoges de Limoges et de la Haute-Vienne (<https://www.limoges.cci.fr>), la Ville de**

**Limoges** (<https://www.limoges.fr>) et **Limoges Métropole** (<https://www.limoges-metropole.fr>) se mobilisent conjointement afin d'offrir de nouvelles perspectives aux porteurs de projets et aux propriétaires de locaux vacants.

Grâce à une subvention versée par la Ville et Limoges Métropole à l'association **La Boîte à Business**, (<https://www.laboiteabusiness.fr>) une partie du loyer peut être prise en charge de manière dégressive sur 3 ans :

- > À hauteur de 60% la première année,
- > À hauteur de 40% la deuxième année,
- > À hauteur de 20% la troisième année.

C'est à la fois une sécurité pour le propriétaire et une aide pour ceux qui souhaitent ouvrir leur boutique.

**En 2025, le dispositif a permis de faciliter et de sécuriser l'installation de deux boutiques :**

- > Le bon vestiaire, mode et design, portée par Maud Leroy, Raphaël Millot et Adrien Juillet, installée 3 rue Jeanty-Sarre.
- > Women and Size, vêtements pour femmes, projet mené par Adjarath Adjibi, en cours d'ouverture au 67 rue Adrien-Dubouché.

## **Pour cette nouvelle édition, 7 nouveaux locaux ont été sélectionnés.**

**Ils sont situés :**

- > 31 rue Haute-Vienne
- > 9 rue Elie Berthet
- > 13 rue Fourie
- > 15 rue Fourie
- > 8 rue Othon Péconnet
- > 24 rue du Consulat
- > 12 rue Jules Guesde

**En proposant des locaux vacants aux porteurs de projets avec un loyer minoré durant trois ans**, cette pépinière commerciale doit **faciliter l'installation de nouvelles activités commerciales pérennes en centre-ville** et aider les propriétaires à trouver un locataire sélectionné pour la qualité de son projet.

## **Les avantages apportés par cette opération**

### **Pour les propriétaires**

- > La mise en avant et la promotion du local,
- > L'assurance du paiement des loyers par La Boîte à Business,
- > L'exploitation du local par un commerce de qualité.

## Pour les porteurs de projets

- > Un accompagnement dans la définition de leur projet et un suivi technique réalisé par un conseiller de la CCI,
- > Un local commercial présélectionné en amont,
- > Un bail de sous-location dérogatoire aux baux commerciaux sur une durée de 36 mois,
- > Une période de 3 ans pour tester la pérennité de leur activité,
- > Des conditions locatives privilégiées avec la prise en charge partielle du loyer,
- > Un suivi technique réalisé par un conseiller de la CCI.

## La Boîte à Business et ses partenaires

- > S'engagent aux côtés des propriétaires en déployant un dispositif clé en main de lutte contre la vacance commerciale,
- > Vérifient l'adéquation du local au dispositif,
- > Pilotent la recherche d'un porteur de projet par un appel à candidature,
- > Sélectionnent parmi les candidats à la création un sous-locataire dont le projet entrepreneurial a été validé sur des critères de faisabilité et de viabilité économique.

**A l'issue de cette période de 36 mois, les propriétaires signeront un bail commercial avec le commerçant qui poursuivra son activité dans le local.**

## L'appel à candidature est lancé

**Vous êtes porteur de projet et cherchez un local en centre-ville de Limoges ? L'appel à candidature est ouvert jusqu'au dimanche 17 mai 2026.**

- > Participez à l'opération en répondant à cet appel à candidature : téléchargez et complétez un dossier en ligne sur le site [www.laboiteabusiness.fr](https://www.laboiteabusiness.fr). (<https://www.laboiteabusiness.fr/pepiniere-commerciale.html>)
- > Dans le cas où votre projet est retenu, **La Boîte à Business** (<https://www.laboiteabusiness.fr/pepiniere-commerciale.html>) et ses partenaires s'engagent à vos côtés.



Depuis 2018, la pépinière commerciale accompagne des porteurs de projet dans la création de leur commerce. Depuis 2023, le dispositif a été renforcé avec une prise en charge partielle des loyers permettant ainsi de davantage sécuriser l'installation des porteurs de projets. La pépinière commerciale est un outil efficace en matière de lutte contre la vacance commerciale qui permet de soutenir l'activité économique et d'étoffer l'offre commerciale afin de répondre aux besoins des consommateurs.

